

Fait à l'image de Dieu

Nous allons lire pour entrer dans le sujet du message que le Seigneur me met à cœur Matthieu 22 :15-22 « Alors les pharisiens allèrent se consulter sur les moyens de surprendre Jésus par ses propres paroles. 16 Ils envoyèrent auprès de lui leurs disciples avec les hérوديens, qui dirent : Maître, nous savons que tu es vrai, et que tu enseignes la voie de Dieu selon la vérité, sans t'inquiéter de personne, car tu ne regardes pas à l'apparence des hommes. 17 Dis-nous donc ce qu'il t'en semble : est-il permis, ou non, de payer le tribut à César ? 18 Jésus, connaissant leur méchanceté, répondit : Pourquoi me tentez-vous, hypocrites ? 19 Montrez-moi la monnaie avec laquelle on paie le tribut. Et ils lui présentèrent un denier. 20 Il leur demanda : De qui sont cette effigie et cette inscription ? 21 De César, lui répondirent-ils. Alors il leur dit : Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. 22 Etonnés de ce qu'ils entendaient, ils le quittèrent, et s'en allèrent. »

Les pharisiens envoient leurs disciples qu'on appelle les hérوديens, c'est-à-dire que c'était des juifs qui étaient partisans d'une soumission totale à l'empereur romain.

Devons-nous payer l'impôt ?

Yeshoua (Jésus) rappelle que c'est un devoir même. « : De qui sont cette effigie et cette inscription ? 21 De César, » alors oui, il faut rendre ce qui lui est dû et rendre à Dieu ce qui est à Dieu.

Les prêcheurs de dîmes nous parleront comme si nous devions un double impôt, c'est-à-dire aux impôts que nos gouvernements réclament, et un impôt à votre assemblée pour payer votre pasteur.

Je crois que le Seigneur pose une problématique qui touche les personnes moins aisées financièrement. Devons-nous payer un double impôt ? Pour plusieurs c'est pratiquement impossible, pour une

famille, la vie d'église avec les dîmes plus les offrandes, avoisinerai les 300 à 400€ au minimum.

L'Etat nous taxe sur les revenus que nous percevons, nous devons donner un pourcentage sur les revenus à l'Etat. Pour beaucoup, il est très difficile de finir le mois avec des euros sur le compte en banque, il est difficile de joindre les deux bouts et nous les traitons biens souvent d'infidèle dans les dîmes et les offrandes, nous les culpabilisons d'infidèles et de voleur.

Oui vous devez payer les impôts, vous devez payer vos créanciers, votre loyer, vos crédits, les fournisseurs d'énergies de votre maison, les imprévus, assurances, hôpitaux et autres qui viendront mettre un grain de sable dans le dixième que l'on vous réclame. Vous êtes devant un choix : dois-je payer mon créancier, mes impôts ou Dieu ? Certains prédicateurs vous donne l'option numéro trois, payer la dîmes et Dieu pourvoira pour vos créancier.

Il faut savoir que si nous faisons ensemble une étude sur les dîmes que l'on nous réclame, si le mot « dîme » signifie bien un dixième, le calcul dépasse largement ce chiffre qui avoisinerait les 33% que vous devriez donner à votre pasteur, sans oublier les diverses offrandes. Enfin, je ne veux pas parler des dîmes dans le message ici. Que devons-nous à Dieu ?

Yeshoua (Jésus) demande qu'on lui présente une pièce de monnaie et il demande de qui en est l'effigie, l'image. L'empereur romain répondent-ils. Il nous montre que c'est un devoir moral ici, il faut payer l'impôt au roi, à votre gouvernement. Et rendre à Dieu ce qui lui appartient.

Ce qui appartient à Dieu, qu'elle pièce de monnaie porte son effigie, son image ?

Nous allons le voir dans la Genèse.

Il est écrit dans Genèse 1 :26-27 « Puis Dieu dit : Faisons l'homme à notre image, selon notre ressemblance, » « Dieu créa l'homme à son image, il le créa à l'image de Dieu »

En hébreu au verset 26

וַיֹּאמֶר אֱלֹהִים נַעֲשֶׂה אָדָם בְּצַלְמֵנוּ כְּדְמוּתֵנוּ

vayomer Elohim betsalmenou kidmoutenou – Faisons l'homme à notre image selon notre ressemblance.

Au verset 26, Betsalmenou fait référence à une image, une figure, une ombre (sh 6754).

Kidmoutenou vient du mot hébreu דְמוּת « demout » qui fait référence à une « ressemblance, modèle.... Une forme ».

Et au verset 27

וַיִּבְרָא אֱלֹהִים אֶת-הָאָדָם בְּצַלְמוֹ בְּצַלְמֵם

Vayvra Elohim et haadam betsal'mo betselem Elohim – Dieu créa l'homme à son image, à l'image de Dieu.

Betsalmo, vient de צֶלֶם « tselem » d'une racine du sens d'**ombrager** (sh 6754). Betsalmo betselem nous montre une dualité, c'est-à-dire l'ombre qui est la gloire de Dieu et ensuite son image qu'il renvoie sur nous. Il y a une connexion Divine. Ce qui montre qu'au début, l'homme et la femme avait un corps frappé par la gloire éclatante de Dieu.

Dans le judaïsme, il est dit que le premier être humain créé par Dieu est souvent décrit plus souvent dans une perspective spirituelle que physique. Ils ont été créés à l'image de Dieu comme nous l'avons vu dans Genèse 1 :27. La lumière Divine d'Elohim reflète sur l'homme et la femme à tel point que c'est cette lumière qui cache leur nudité. Mais quand ils ont désobéi au commandement de ne pas manger du

fruit de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, la gloire de Dieu s'est retiré, la honte s'est emparé d'eux, ils se sont vu nu à ce moment.

L'ombre de l'Eternel reflète sur la terre

Imaginer votre ombre dans la lumière du soleil qui reflète sur le sol. Dieu crée l'homme avec l'argile du sol ou son ombre réfléchi, l'ombre et le modèle de Dieu dont il est difficile d'en voir le visage à cause de la gloire. Bien que nous sommes tous différent, nous sommes faits à l'image Dieu, nous sommes l'ouvrage de ses mains. Chaque être humain est un bout d'argile de haadam, l'homme. Dieu l'a façonné comme le potier travaille l'argile (Esaïe 64 :7 ; Romains 9 :19-21).

Revenons à la pièce de monnaie avec l'effigie de l'empereur.

Matthieu 22 :21 « [Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu.](#) »

Dès le début de la création de l'homme, Elohim lui a donné la liberté de choisir entre le bien et le mal, entre servir Dieu et ne pas le servir. Il lui a donné des lois morales et des lois spirituelles reprise par Paul dans le chapitre 13 de Romains. Payer l'impôt fait partie de ces lois morales. Rendre notre dû à l'Etat et autres créanciers fait partie des lois morales et rendre notre dû à Dieu fait partie des lois spirituelles.

L'Etat nous demande un pourcentage de nos revenus, le pasteur nous demande un pourcentage de 10% qui contribuera à son salaire et en principe, pas encore aux frais de l'église comme l'eau, le chauffage, l'électricité, le cadastre, le loyer, il faudra des offrandes en plus de vos dîmes. Je vous l'ai dit que la réalité de la dîme dépassait bien les 33% et donc le pasteur qui vous traite de voleur vous trompe lui-même.

Alors combien parce qu'ils n'ont pas beaucoup d'argent pensent qu'ils n'ont pas de valeur. On leur dit que la raison de leur pauvreté, c'est parce qu'ils n'obéissent pas à la loi de la dîme.

Mais quand Yeshoua (Jésus) dit de rendre « à Dieu ce qui est à Dieu », C'est de nous qu'il s'agit, nous sommes fait à l'effigie, à l'image de Dieu. Alors comprenez que ce Dieu demande, n'est pas 10%, ni 33% mais 100%, il demande tout. Nous devons considérer que tout ce que vous avez, lui appartient et même si vous êtes pauvre, si vous saviez le pouvoir de cette révélation. Vous êtes tellement plus riche dans les cieux que l'homme le plus riche de la terre. Le Seigneur nous encourage à nous amasser des trésors dans le ciel et cela ne dépend pas de ce vous donnerez ici-bas à votre pasteur (Matthieu 6 :19-21).

Je ne dis pas qu'il ne faut pas soutenir nos enseignants et apôtres. Mais il ne faut pas se sentir coupable parce que nous ne savons pas soutenir le serviteur plus que ce que nous n'avons pas. Le vrai ministre de Dieu ne prêche pas pour l'argent, et il y a un exemple que Paul travaillait pour subvenir à ses besoins lorsqu'il était à Corinthe, il fabriquait des tentes (Actes 18 :1-3).

L'impôt est une loi morale, vous avez le droit de tricher ou d'être honnête, de ne pas déclarer des revenus pour ne pas les payer, de ne pas payer vos créanciers, votre loyer et vous en paierez les conséquences.

Une loi spirituelle, le premier commandement et qui est le plus grand dit « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton esprit. » (Deutéronome 6 :5 ; Matthieu 22 :37).

Ces lois (מִשְׁפָּטִים « mishpatim ») morales et spirituelles sont écrites dans la torah, dans Exode 21 :1 à 24 :18.

Il ne nous demande pas de l'argent, mais son dû, c'est toi, c'est moi, c'est nous. Nous sommes à son image, nous sommes son ombre modelé et c'est tout ce qu'il te demande.

Amen

Roger Delplace